

31 mai 2021

La Sécurité sociale réaffirme son ambition sur l'inclusion des salariés porteurs de handicap

Les 4 branches de la Sécurité sociale - Maladie, Retraite, Famille, Recouvrement - étaient réunies ce mercredi 26 mai à l'Ucanss pour signer le Manifeste pour l'inclusion des personnes handicapées, en présence de Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.



La signature de ce Manifeste est une étape très importante pour la Sécurité sociale. Elle témoigne de son engagement à tout mettre en œuvre pour décliner, à l'échelle de 150 000 collaborateurs et 300 employeurs locaux, une politique employeur engagée en faveur du handicap.

L'Ucanss joue un rôle important dans cette politique mise en place depuis déjà plusieurs années par les 4 branches de la Sécurité sociale, en développant toutes les actions nécessaires à l'accompagnement des organismes : structuration d'une gouvernance commune via une Mission nationale handicap, création d'un réseau de 22 référents, aide aux organismes dans l'évaluation et la construction de plans d'actions adaptés, formation des acteurs locaux, appui au recrutement, développement d'outils de sensibilisation et de communication, maintien dans l'emploi et accessibilité numérique...

Agefiph, Gesat : une dynamique renouvelée et renforcée pour les années à venir

Outre la signature du Manifeste Inclusion, qui acte par exemple l'engagement dans une politique de ressources humaines volontariste, le développement de l'accessibilité et des achats responsables, [**L'Ucanss a renouvelé, jeudi 20 mai, son partenariat avec l'Agefiph**](#) pour le compte de l'ensemble de la Sécurité sociale.

Le renouvellement de cette convention, signée pour la 1ère fois en 2016, constitue un levier majeur de l'engagement du Régime général en faveur de l'emploi et plus globalement de sa politique employeur socialement responsable.



Dans la dynamique des actions entreprises depuis 2016, qui ont permis de porter le taux d'emploi direct au sein des organismes de Sécurité sociale de 5,5% à 6,14% à fin 2019, soit plus de 8 700 collaborateurs, elle intègre un plan d'actions ambitieux et transverse.

Recrutement, maintien dans l'emploi, changement du regard porté sur le handicap, ou encore achats responsables, sont autant de thématiques qui animeront le programme d'accompagnement des organismes locaux durant les 3 prochaines années.

Sur la thématique des achats responsables, [l'Ucanss a également signé une convention de partenariat avec le réseau Gesat](#), qui jouera un rôle clé pour les 3 années à venir en aidant les organismes de Sécurité sociale à avoir recours plus facilement aux entreprises du secteur du travail protégé et adapté.

Ce nouveau partenariat avec le réseau Gesat trouve aussi une concrétisation sur le champ de l'emploi direct des salariés



porteurs de handicap dans les organismes de Sécurité sociale à travers la promotion du nouveau dispositif des CDD tremplin qui permettent d'organiser la transition d'un travailleur handicapé employé dans une entreprise adaptée, vers une entreprise classique. Les organismes pourront, à travers ce dispositif, mobiliser un levier innovant pour recruter un salarié porteur de handicap.

Ces partenariats, auxquels on peut ajouter la participation ces jours-ci au salon de recrutement Hello Handicap (206 offres d'emploi proposés par 56 organismes de Sécurité sociale répartis sur toute la France) ou bientôt à l'Inclusiv'day, joueront un rôle essentiel dans les années à venir pour favoriser l'inclusion des salariés porteurs de handicap au sein de la Sécurité sociale et de ses 300 organismes.

La Sécurité sociale

Créée en 1945, la Sécurité sociale regroupe plus de 300 organismes de droit privé répartis sur l'ensemble du territoire. Système de protection collective auquel chacun contribue à la hauteur de ses moyens, elle se compose du Régime général (travailleurs salariés et indépendants) et de régimes spécifiques (agriculteurs, notaires, ministres des cultes etc.). Le Régime général couvre près de 90 % de la population française. Il est composé des branches Famille (Caf), Maladie (Cpam, Ugecam), Retraite (Carsat) et Recouvrement (Urssaf).

L'Ucanss

Fédération de tous les acteurs de la Sécurité sociale, l'Ucanss pilote et anime des démarches communes, au service des branches et des organismes locaux. Elle a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives, d'appuyer le développement RH de l'Institution ou de mutualiser des prestations (politiques d'achats, immobilier, statistiques, communication, etc.).

Pour toute demande de détails ou d'interview, veuillez contacter le service presse

Catherine Techer

ctecher@ucanss.fr – 01 45 38 83 29